

## CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE MULTIMEDIA ET D'INTERNET A LA MEDIATHEQUE DE CHÂTILLON

### SERVICES PROPOSES

La Médiathèque met à la disposition du public des postes multimédia proposant les services suivants :

- Consultation des documents multimédia ayant les droits adéquats.
- Consultation libre d'Internet
- Consultation de sites pré - sélectionnés par les bibliothécaires
- Consultation du portail de la médiathèque

### MISSIONS DE LA MEDIATHEQUE

Cette offre de services répond aux missions de la médiathèque en terme d'accès à l'information, à la formation et à la culture.

L'accès à Internet a pour objectif d'élargir l'offre documentaire et culturelle de la médiathèque.

### CONDITIONS D'ACCES

#### Principes généraux :

- L'accès à l'ensemble des services informatisés proposés sur les postes de consultation publique est gratuit et ouvert à tous.

Par contre, **la consultation d'Internet est soumise à identification, afin d'être en conformité avec la loi anti-terroriste du 23/01/2006 qui oblige tout établissement permettant l'accès Internet au public à conserver les données de connexion pendant un an.**

- Tout usager inscrit à la médiathèque a accès à Internet et se voit délivrer un code d'accès après présentation de sa carte d'inscription.

- Les adultes n'étant pas inscrits à la Médiathèque peuvent consulter Internet en signant la chartre d'utilisation de l'espace multimédia et en présentant une pièce d'identité dont la Médiathèque conservera une copie.

### Conditions d'accès pour les mineurs :

- Les enfants inscrits à la médiathèque ont accès à Internet avec un code d'accès.

La consultation d'Internet par les mineurs inscrits à la médiathèque nécessite 2 obligations :

- La signature d'une autorisation parentale
- L'accompagnement par un adulte (parent, éducateur, bibliothécaire..) pour toute consultation d'Internet par un enfant de moins de 10 ans.

### Durée et conditions de consultation :

- Afin de faciliter la disponibilité des postes, l'accès à Internet peut être limité à 30 minutes par jour et par personne.

**En cas d'affluence, les usages d'étude et de recherche sont prioritaires.**

- L'utilisation est limitée à 2 personnes par poste.
- L'utilisateur doit se déconnecter dès son départ (fermer toutes les fenêtres).

### Réservation:

- L'accès se fait en priorité sur réservation par plage horaire d'une heure.  
Il est possible de réserver un poste par téléphone ou sur place.

- En cas de désistement l'utilisateur s'engage à prévenir dès que possible.  
Une personne en retard de 15mn sera considérée comme absente. Le poste réservé sera mis à la disposition d'un autre usager.

- Si un poste est libre, il est possible d'y accéder après avoir demandé l'autorisation au personnel de la médiathèque.

### IMPRESSION

- L'impression des documents est possible avec l'autorisation de la Médiathèque.  
Le tarif des impressions est fixé annuellement par le Conseil Municipal.

### REGLEMENT DE L'UTILISATION

- Les données d'identification sont personnelles et la préservation de leur confidentialité est de la responsabilité de l'utilisateur.

Ces données ne peuvent être cédées à un tiers, même à titre exceptionnel.

- Il est interdit d'utiliser ses propres logiciels sur les postes de la médiathèque ou de modifier en quoi que ce soit leur paramétrage.  
L'installation ou la désinstallation de programmes par téléchargement sont strictement interdits.

- La messagerie instantanée (type MSN) est interdite, ainsi que le « t'chat », les jeux en ligne et les transferts de fichiers (MP3...).

## **RESPONSABILITE**

- L'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est soumise au respect d'un certain nombre de textes de loi. Leur non-respect est passible de sanctions pénales.
- L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française et de la mission culturelle et éducative de la médiathèque.  
Est donc interdite la consultation de sites contraires à la législation, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discrimination ou de pratiques illégales, ainsi que les sites pornographiques.
- Toute forme de commerce est interdite.
- La médiathèque étant un lieu public, l'utilisateur doit veiller aux contenus visibles sur les écrans de façon à ne pas heurter la sensibilité des autres usagers, notamment des mineurs.
- Les utilisateurs s'engagent à respecter les droits d'auteur des oeuvres consultées sur Internet ; c'est-à-dire ne pas les reproduire sans leur accord (reproduction partielle ou totale, gratuite ou pas) et sans mention de leur nom et à ne pas diffuser d'information appartenant à des tiers sans leur autorisation et dans tous les cas à mentionner les sources lors de l'utilisation.
- La médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur Internet et se décharge de toute responsabilité sur les propos tenus dans les forums.
- Il est interdit de donner l'adresse électronique de la médiathèque pour toute communication avec un site Web.
- Le non respect du règlement autorise le personnel de l'accueil à déconnecter la session de l'utilisateur et peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'espace multimédia ou même de la médiathèque.

**L'utilisation des ressources informatiques de la Médiathèque constitue un acquiescement à la présente charte**



